

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2019-294

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Matière : Finances
locales

Sous matière : Divers

OBJET :
TARIFS
MUNICIPAUX
2020 – FOIRES
ET MARCHÉS

Séance du Conseil Municipal du 16 décembre 2019,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Héléne, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, BUSTOS Jean-Paul, LINOUE Stéphane, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,
Mme BATIGNE Brigitte donne procuration à Mme BESSET Jacqueline,
Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,
Mme SOULIER Agnès donne procuration à M. GUIRAUD Philippe,
Mme THOMAS-DAIDE Héléne donne procuration à M. LINOUE Stéphane,
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Absente : Mme CHOPIN Marie-Christine,

Secrétaire : Mme BARTHES Chantal

M. le Maire propose à l'assemblée, comme chaque année, de fixer les tarifs des Foires et Marchés applicables au 1^{er} janvier 2020, comme indiqué en annexe.

Après avis de la Commission des Finances en date du 14 décembre 2019,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la proposition de M. le Maire,

FIXE comme indiqué en annexe les tarifs municipaux Foires et Marchés applicables au 1^{er} janvier 2020.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 16 décembre 2019.

Le Maire,

Patrick MAUGARD

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL
EN DATE DU : 10.12.2019

AFFICHAGE EN DATE
DU : 10.12.2019

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU **23 DEC. 2019**

Ampliation faite le
19 DEC. 2019
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le
18 DEC. 2019
Par publication le
23 DEC. 2019
Par délégation
Le Directeur Général des Services

Hervé ANTOINE

Accusé de réception en préfecture
011-211100763-20191216-DR2019294-DE
Reçu le 18/12/2019

